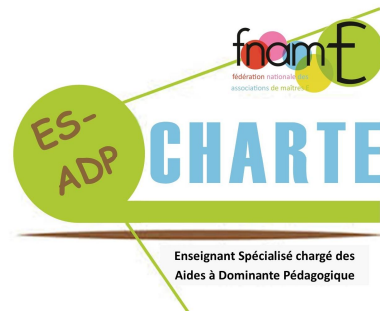
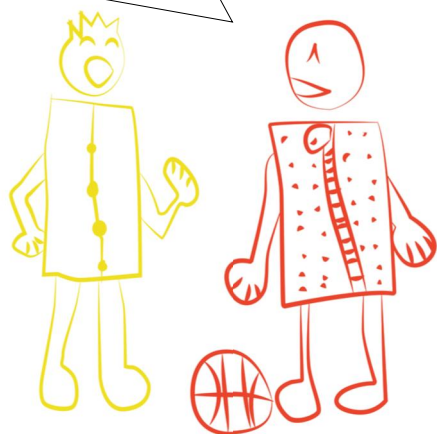


# Charte de l'Enseignant Spécialisé chargé des Aides à Dominante Pédagogique (ES-ADP ex Maître E)

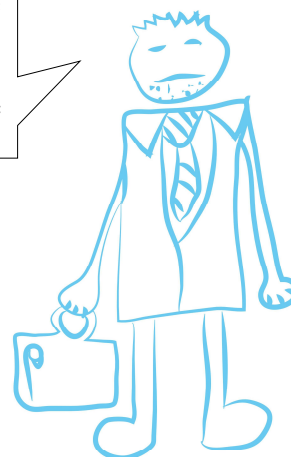
*Tout élève peut progresser.  
L'ES-ADP peut favoriser ces progrès*



Il nous aide à mieux utiliser notre tête pour apprendre et comprendre. \*



L'ES-ADP fait partie de l'équipe du RASED et des équipes d'école sur lesquelles il intervient. \*



L'ES-ADP connaît bien le parcours de mon enfant, ses difficultés au départ, puis ses réussites. \*



L'ES-ADP travaille avec des adultes qui, tous ensemble, peuvent mieux aider les enfants. \*



C'est un maître différent. Il est spécialisé. \*

La maîtresse, c'est une aideuse. \*

